

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens – mai 2021

Sommaire

**Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY

Valeur du contrat : 1 618 838,00 $

Date d’octroi du contrat : 18 décembre 2020

Date de livraison : 29 octobre 2021

Numéro d’enregistrement : POR-005-19

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d’écrire à [por-rop@pco-bcp.ca](mailto:por-rop@pco-bcp.ca)

This report is also available in English



Résumé

# Introduction

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener des cycles de recherche par groupe de discussion auprès de membres du public un peu partout au pays, portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L’objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d’influence de l’opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l’élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu’elles continuent de s’harmoniser avec les points de vue des Canadiennes et des Canadiens et leurs besoins en matière d’information, tout en demeurant claires et à faciles comprendre.

La recherche vise à aider le Secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat, qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Plus particulièrement, la recherche permettra de s’assurer que le BCP reste au fait des tendances émergentes et de l’opinion des Canadiens sur les enjeux de macro-niveau qui intéressent le gouvernement.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de douze groupes de discussion en ligne organisés entre le 4 et le 27 mai 2021 dans de nombreuses localités du pays, au Canada atlantique, au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent ci-après.

Ce cycle de groupes de discussion, tenu alors que la pandémie se poursuivait au Canada, a fait une large place à la COVID-19. Différents aspects de cet enjeu ont été abordés, notamment ce que les Canadiens entendaient aux nouvelles à propos du gouvernement fédéral, leurs perspectives sur la pandémie et son influence sur leurs comportements, ce qu’ils pensaient des restrictions sanitaires locales et de la réponse du gouvernement fédéral aux éclosions de COVID-19 un peu partout au pays. Il a également été question du déploiement vaccinal au Canada, y compris des perceptions relatives à la performance du gouvernement du Canada sur le plan de l’achat et de la distribution des doses, ainsi que d’informations et de publicités pilotes visant à encourager les Canadiens à se faire vacciner. Par ailleurs, nous avons recueilli les opinions des participants concernant la fermeture des frontières canadiennes et d’autres restrictions de voyage liées à la COVID-19, telles que les passeports vaccinaux.

Des questions sans lien avec la pandémie ont également été examinées, par exemple la ligne 5 d’Enbridge, les enjeux locaux dans le nord de l’Alberta et les travailleurs sans statut au Canada. De plus, dans certains groupes, une partie des discussions a porté sur les réactions des participants à diverses initiatives proposées dans le budget de 2021.

Soulignons que les résultats de la présente étude doivent être interprétés avec prudence, les conclusions d’une recherche qualitative étant de nature directionnelle et ne pouvant être attribuées à l’ensemble de la population à l’étude avec un quelconque degré de certitude.

# Méthodologie

**Aperçu des groupes**

Public cible

* Les participants étaient des résidents canadiens âgés de 18 ans et plus.
* Les groupes ont été formés en fonction du lieu.
* Pour certains groupes, les répondants appartenaient à un segment précis de la population. Il s’agissait de personnes réticentes à la vaccination, parmi lesquelles se trouvaient des Canadiens racisés; de personnes fatiguées de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque; de leaders d’opinion qui s’intéressaient de près aux nouvelles, notamment des aînés de plus de 65 ans; de parents ayant des enfants à la garderie; et de personnes ayant reçu une première dose du vaccin contre la COVID-19, dont certaines avaient plus de 65 ans.

**Approche détaillée**

* Douze groupes de discussion ont eu lieu dans diverses régions du Canada.
* Deux groupes se composaient de membres de la population générale habitant dans le Nord de l’Alberta et dans le Sud de l’Ontario.
* Les dix autres groupes représentaient des segments de population particuliers :
  + Des personnes réticentes à la vaccination habitant dans les Cantons-de-l’Est du Québec et des Canadiens racisés réticents à la vaccination habitant dans la Région du Grand Toronto (RGT);
  + Des personnes fatiguées de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque habitant dans la Grande région de Montréal (GRM) et dans les villes de Saskatoon et Regina;
  + Des leaders d’opinion et des gens à l’affût des nouvelles habitant dans l’est de l’Ontario, et des aînés âgés de 65 ans ou plus qui se considèrent comme des leaders d’opinion et résident au Canada atlantique;
  + Des parents ayant des enfants à la garderie et habitant dans le nord de l’Ontario et dans les basses-terres continentales de la Colombie-Britannique;
  + Des personnes qui ont reçu leur première dose du vaccin contre la COVID-19 et qui résident dans la région de Québec, ainsi que des aînés âgés de 65 ans ou plus qui ont reçu leur première dose du vaccin contre la COVID-19 et qui résident au Manitoba.
* Les groupes tenus au Québec ont été animés en français. Les autres groupes se sont tous déroulés en anglais.
* Pour ce cycle, toutes les rencontres ont eu lieu en ligne.
* Huit participants ont été recrutés dans chaque groupe afin de pouvoir compter sur la présence de six à huit personnes.
* Dans l’ensemble des lieux, 83 personnes ont participé aux discussions. Les détails sur le nombre de participants par groupe sont donnés ci-dessous.
* Chaque participant a reçu des honoraires. Les incitatifs ont varié de 100 $ à 125 $ par personne en fonction du lieu et de la composition du groupe.

**Emplacement et composition des groupes**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **LIEU** | **GROUPE** | **LANGUE** | **DATE** | **HEURE (HNE)** | **COMPOSITION DU GROUPE** | **NOMBRE DE PARTICIPANTS** |
| Région du Grand Toronto (RGT) | 1 | Anglais | 4 mai | 18 h-20 h | Canadiens racisés réticents à la vaccination | 8 |
| Nord de l’Alberta | 2 | Anglais | 5 mai | 20 h-22 h | Population générale | 5 |
| Grande région de Montréal (GRM) | 3 | Français | 6 mai | 18 h-20 h | Personnes fatiguées de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque | 7 |
| Canada atlantique | 4 | Anglais | 11 mai | 17 h-19 h | Leaders d’opinion, influenceurs, personnes à l’affût des nouvelles : aînés de 65 ans ou plus | 7 |
| Nord de l’Ontario | 5 | Anglais | 12 mai | 18 h-20 h | Parents ayant des enfants à la garderie | 6 |
| Manitoba | 6 | Anglais | 13 mai | 19 h-21 h | Récipiendaires d’une première dose du vaccin contre la COVID-19 : aînés de 65 ans ou plus | 5 |
| Saskatoon et Regina | 7 | Anglais | 17 mai | 20 h-22 h | Personnes fatiguées de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque | 8 |
| Cantons-de-l’Est, Québec | 8 | Français | 18 mai | 18 h-20 h | Personnes réticentes à la vaccination | 7 |
| Est de l’Ontario | 9 | Anglais | 20 mai | 18 h-20 h | Leaders d’opinion, influenceurs, personnes à l’affût des nouvelles | 7 |
| Basses-terres continentales, C.-B. | 10 | Anglais | 25 mai | 21 h-23 h | Parents ayant des enfants à la garderie | 8 |
| Sud de l’Ontario | 11 | Anglais | 26 mai | 18 h-20 h | Population générale | 8 |
| Région de Québec | 12 | Français | 27 mai | 18 h-20 h | Récipiendaires d’une première dose du vaccin contre la COVID-19 | 7 |
| **Nombre total de participants** | | | | | | **83** |

# Principales constatations

Partie I : Conclusions relatives à la COVID-19

## Le gouvernement du Canada dans l’actualité (tous les lieux)

Lorsque nous leur avons demandé ce qu’ils avaient vu, lu ou entendu à propos du gouvernement du Canada au cours des derniers jours, les participants ont mentionné une foule de sujets et d’enjeux. Ils ont cité souvent des questions liées à la pandémie. Beaucoup de participants se sont exprimés sur ce qu’ils percevaient comme des aspects positifs et négatifs de la gestion de cet enjeu par le gouvernement. Selon certains, le déploiement des vaccins se déroulait bien et ils s’attendaient à ce qu’il s’accélère, compte tenu de la livraison à venir de doses supplémentaires du vaccin de Pfizer. D’autres avaient eu vent de discordes entre le gouvernement fédéral et l’Ontario au sujet de la réouverture des frontières et cela suscitait de l’inquiétude chez quelques-uns, qui avaient l’impression que la distribution des deuxièmes doses était plus lente au Canada que dans d’autres pays, comme les États-Unis et le Royaume-Uni.

Des participants avaient entendu ou lu quelque chose au sujet du projet de loi C-10, qui vise à modifier la *Loi sur la radiodiffusion* et savaient qu’il avait pour but de soutenir les artistes canadiens. Certains avaient appris que le projet de loi pourrait avoir des répercussions sur la liberté d’expression dans les médias sociaux et craignaient les restrictions possibles en la matière.

Les inconduites sexuelles dans l’armée canadienne ont été mentionnées par plusieurs participants, qui n’ont cependant pas approfondi la question.

La demande de fermeture de la ligne 5 d’Enbridge formulée par la gouverneure du Michigan, la mise en œuvre d’un programme national de garde d’enfants, le scandale de l’Organisme UNIS, l’arrestation d’un journaliste biélorusse et l’appui du gouvernement fédéral au cessez-le-feu à la suite d’une recrudescence des hostilités entre Israël et le Hamas figurent parmi les autres enjeux cités par les participants.

Nous avons fourni aux participants de plusieurs groupes d’autres renseignements sur les aspects du projet de loi C-10 afin qu’ils en discutent plus amplement. La conversation a mis en lumière de nombreuses préoccupations et questions sur l’objet du projet de loi et sa mise en application. Certains s’inquiétaient des répercussions financières que la perception éventuelle de frais supplémentaires aux services de diffusion en continu comme Netflix et Spotify aurait sur les consommateurs canadiens.

D’autres craignaient que le projet de loi ne permette pas une répartition équitable des paiements de soutien entre les artistes canadiens et qu’il favorise de manière disproportionnée les artistes bien établies, au détriment des créateurs en devenir. Quelques-uns pensaient qu’il serait possible d’égaliser les chances pour les artistes canadiens en finançant plus directement les arts au Canada et que la décision de soutenir différents artistes et projets artistiques devrait être fondée sur les tendances du marché.

De nombreuses questions ont été soulevées quant aux effets que le projet de loi aurait sur l’élaboration et la consommation d’un éventail plus large de contenu international et à la possibilité que les offres d’entreprises comme Netflix et Spotify soient restreintes au Canada. Même s’ils souhaitaient obtenir plus d’informations, afin de mieux comprendre le projet de loi, notamment les raisons pour lesquelles il est nécessaire, ce qu’il propose et la manière dont il sera mis en application, les participants appuyaient résolument le financement des artistes canadiens et étaient fiers de la réussite des Canadiens du domaine des arts et de la culture sur la scène internationale.

Concernant le récent conflit au Moyen-Orient, parmi les groupes invités à en discuter plus amplement, de rares participants avaient entendu parler de cette question et savaient comment le gouvernement du Canada y avait réagi. Plusieurs étaient au courant de l’appel au cessez-le-feu des États-Unis. Quelques participants qui ne connaissaient pas la réponse du gouvernement du Canada recommandaient d’interrompre les relations avec Israël; d’autres préconisaient une approche semblable à celle du gouvernement américain et souhaitaient un accord de cessez-le-feu entre Israël et le Hamas.

Le projet de loi C-96, qui prévoit la modification de la loi constitutionnelle afin de reconnaître que les Québécoises et les Québécois forment une nation et que le français est la seule langue officielle du Québec et la langue commune de la nation québécoise, a fait l’objet d’une discussion dans le groupe de participants de Québec. Les participants étaient peu au courant du projet de loi; certains estimaient tout de même que le gouvernement du Canada avait fait preuve d’ouverture d’esprit et réagi de façon généralement positive.

## Perspectives sur la COVID-19 et comportements (tous les lieux)

En mai, divers aspects de la pandémie ont été examinés avec les groupes de discussion. Nous voulions notamment connaître les points de vue des participants sur les mesures de santé publique et les restrictions en place dans leur région, les impacts sur leur vie personnelle et ce qu’ils pensaient de la réponse du gouvernement du Canada. Certaines discussions étaient axées sur les attentes concernant la trajectoire de la pandémie et les impressions à savoir si la propagation du virus irait en augmentant ou en diminuant. Dans quelques groupes, nous avons présenté l’expression « un été à une dose, un automne à deux doses » et demandé aux participants comment ils l’interprétaient.

### Points de vue sur les restrictions (Canadiens racisés de la RGT qui sont réticents à la vaccination, parents du nord de l’Ontario qui ont des enfants à la garderie, résidents du nord de l’Alberta, résidents de la GRM fatigués de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque, leaders d’opinion âgés de 65 ans ou plus du Canada atlantique, aînés du Manitoba ayant reçu une première dose du vaccin contre la COVID-19)

Au début de la conversation, de nombreux participants étaient invités à partager leurs points de vue et leurs impressions à l’égard des restrictions liées à la COVID-19 dans leur province ou région. La plupart ont admis que de telles restrictions s’imposaient, malgré les difficultés qui en résultent sur le plan de l’économie, de l’éducation et de la santé mentale. Tous ont reconnu, bien qu’à contrecœur, que le maintien des restrictions était nécessaire pour stopper la propagation du virus. Néanmoins, de nombreux participants avaient l’impression que les gouvernements provinciaux et fédéral avaient mis trop de temps à mettre en place des restrictions et à décréter un confinement au moment où les cas de COVID-19 se multipliaient rapidement au pays. D’après eux, il aurait été possible de ralentir ou de stopper la propagation du virus en imposant un confinement beaucoup plus strict sur une période de deux à six semaines. De façon générale, la majorité était d’avis qu’il faudrait attendre que les cas d’infection à la COVID-19 diminuent considérablement dans leurs régions respectives avant d’assouplir les mesures.

Les participants ont également exprimé de vives inquiétudes au sujet du renforcement des restrictions liées à la COVID-19. Bon nombre d’entre eux croyaient que les autorités avaient fait preuve de laxisme dans l’application des directives de la santé publique, et ils avaient remarqué que certaines personnes et certains groupes ignoraient ou enfreignaient régulièrement les règles. Quelques participants avaient toutefois l’impression que dans certains cas, ceux responsables de faire respecter les mesures de la santé publique avaient fait preuve d’un excès de zèle et plusieurs ont indiqué avoir reçu des amendes pour non-respect des mesures de distanciation.

Dans l’ensemble, la plupart des participants étaient d’avis que le niveau actuel de restrictions était approprié, et personne ne jugeait nécessaire de renforcer les mesures.

### Aide fédérale à l’Ontario (Canadiens racisés de la RGT qui sont réticents à la vaccination)

Les participants de la RGT ont été informés de l’annonce du gouvernement du Canada qui fournirait une aide supplémentaire à l’Ontario, à la demande du gouvernement provincial. Cette information a suscité des réactions favorables. Certains ont mentionné que si l’Ontario avait besoin d’aide, le gouvernement fédéral avait la responsabilité de fournir son soutien. Quelques participants étaient néanmoins contrariés de voir que l’Ontario avait atteint le point où une intervention fédérale était nécessaire. Ils avaient l’impression que la distribution des vaccins avait été mal planifiée et que l’approvisionnement ferait obstacle aux progrès.

### Bulle atlantique (leaders d’opinion âgés de 65 ans ou plus du Canada atlantique)

Dans le groupe des participants du Canada atlantique, la question du rétablissement de la bulle atlantique qui était demeurée en place jusqu’en novembre 2020 a été abordée. La plupart des participants étaient d’avis que le Canada atlantique devait attendre que les cas d’infection à la COVID-19 aient considérablement diminués dans les provinces de l’Atlantique avant de rétablir la bulle. Cette hésitation était due principalement à la menace que représentent les nouveaux variants.

La majorité des participants ont choisi le début de septembre pour la reprise des déplacements entre le Canada atlantique et le reste du pays. Ils ont mentionné deux conditions essentielles pour ouvrir la région aux visiteurs des autres provinces canadiennes :

* un taux élevé de Canadiens pleinement vaccinés; et
* le nombre d’infections à la baisse dans le reste du pays

La plupart des participants étaient également d’avis que les déplacements devraient être permis uniquement aux résidents des provinces qui affichent les taux d’infection les plus bas.

### Bilan du gouvernement du Canada en matière de gestion de la COVID-19 (leaders d’opinion âgés de 65 ans ou plus du Canada atlantique, parents du nord de l’Ontario qui ont des enfants à la garderie, aînés du Manitoba ayant reçu une première dose du vaccin contre la COVID-19)

Les participants ont exprimé des opinions très diverses sur le travail effectué par le gouvernement du Canada pour gérer la pandémie; dans certains cas, ils ont confondu ses actions avec celles des provinces.

* Les participants s’entendaient généralement pour dire que la gestion de la pandémie était un enjeu nouveau et différent des autres auxquels les gouvernements avaient été confrontés jusqu’ici. Ils ont reconnu que nos dirigeants et les experts en santé publique avaient été très présents dans les communications aux Canadiens concernant les décisions gouvernementales pour stopper la propagation de la COVID-19.
* De l’opinion générale, le gouvernement fédéral avait fait du bon travail en offrant un éventail de soutiens financiers aux particuliers, aux familles et aux entreprises pour traverser la pandémie.
* Les restrictions de voyage mises en place par le gouvernement fédéral au début de la pandémie ont été perçues de manière favorable par certains, bien que plusieurs étaient d’avis que ce dernier aurait pu être plus proactif à cet égard.
* Quelques participants étaient d’avis que les dirigeants fédéraux de la santé publique avaient fait du bon travail en se fiant aux données scientifiques pour prendre leurs décisions, évitant ainsi de politiser la santé publique.
* De nombreux participants avaient aussi l’impression que le gouvernement avait bien fait en matière d’approvisionnement en vaccins, surtout compte tenu du fait que le Canada n’avait pas les capacités de production de vaccins nécessaires.
* Certains ont émis des commentaires négatifs sur les messages qui ne cessaient de changer au sujet du vaccin AstraZeneca. Plusieurs ont mentionné que le gouvernement fédéral aurait dû être plus cohérent dans ses communications concernant la sécurité de ce vaccin.
* Le délai entre la première et la deuxième dose de vaccin, qui est passé de 14 à jusqu’à 105 jours a été perçu de manière négative par certains.
* Quelques participants étaient d’avis que les lignes directrices et les règlements de santé publique qui changeaient sans cesse posaient problème.
* Finalement, un petit nombre de participants ont trouvé inacceptable que le Canada n’ait pas les capacités nécessaires pour produire des vaccins.

### Perspectives sur la COVID-19

Nous avons demandé aux participants de nous faire part de leurs perspectives sur la pandémie de COVID-19 et de ce qu’ils pensaient de la propagation du virus survenue au printemps.

Bon nombre d’entre eux avaient l’impression que le pire était passé. Cet optimisme s’expliquait surtout par le fait que la distribution des vaccins allait déjà bon train. En résumé, ils avaient le sentiment que la menace d’infection par le virus diminuerait considérablement. Outre le déploiement de plus en plus dynamique de la vaccination, certains étaient d’avis que les gouvernements deviendraient de plus en plus habiles pour réagir et gérer les prochaines éclosions de COVID-19.

Néanmoins, de nombreux participants demeuraient incertains quant à l’évolution de la pandémie. Plusieurs, plus pessimistes, étaient d’avis qu’elle irait en s’aggravant. Bon nombre de ceux-ci résidaient dans des provinces où les cas de COVID-19 ne cessaient d’augmenter et où des restrictions strictes de santé publique étaient maintenues. L’incertitude et le pessimisme s’expliquaient par les inquiétudes associées à la menace des variants du virus et à l’efficacité réduite des vaccins.

Les participants s’entendaient généralement pour dire qu’il serait difficile d’éradiquer complètement le virus, compte tenu de son évolution et de ses répercussions à ce jour. Dans ce contexte, plusieurs s’attendaient à ce que le virus de COVID-19 devienne un événement saisonnier qu’il faudrait gérer, au même titre que la grippe saisonnière pour laquelle un vaccin est administré annuellement.

### Changement des comportements (parents du nord de l’Ontario qui ont des enfants à la garderie, aînés du Manitoba ayant reçu une première dose de vaccin contre la COVID-19, parents des basses-terres continentales qui ont des enfants à la garderie)

Nous avons ensuite demandé aux participants s’ils avaient modifié leurs comportements dans les semaines précédentes, et s’ils faisaient quoi que ce soit de différent par rapport à il y a quelques mois. Seulement une poignée d’entre eux ont signalé des changements dans leur quotidien. Certains ont parlé de santé mentale, la leur et celle de leurs proches. Plusieurs ont indiqué avoir eu des problèmes liés à la santé mentale ou connaissaient quelqu’un qui en avait eu durant la pandémie et certains ont mentionné que ces problèmes s’étaient aggravés dans les mois précédents en raison de l’isolement prolongé et des répercussions de la pandémie sur la santé publique.

Lorsque nous leur avons demandé comment la COVID-19 et les restrictions associées les avaient affectés, les participants ont surtout parlé des épreuves et des difficultés qu’ils avaient vécues. De nombreux parents ont mentionné les impacts de la COVID-19 sur leurs enfants, comme les problèmes liés à l’enseignement en ligne et l’augmentation du temps passé devant les écrans. Quelques parents ont parlé de leur difficulté à trouver une garderie alors que d’autres avaient perdu leur emploi et éprouvaient des difficultés financières attribuables à la pandémie.

### Un été à une dose, un automne à deux doses (parents du nord de l’Ontario qui ont des enfants à la garderie, aînés du Manitoba ayant reçu une première dose du vaccin contre la COVID-19, résidents de Saskatoon et Regina fatigués de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque, résidents des Cantons-de-l’Est qui sont réticents à la vaccination, leaders d’opinion de l’est de l’Ontario, résidents du sud de l’Ontario)

Les participants étaient peu nombreux à avoir entendu l’expression « un été à une dose, un automne à deux doses », mais ils l’ont interprété comme faisant allusion au calendrier de vaccination et que la majorité des Canadiens recevraient leur première dose avant l’été et la deuxième, quelque part à l’automne.

Des précisions supplémentaires ont été fournies aux participants et certains ont trouvé que l’expression avait du sens, qu’elle était suffisamment explicite et qu’elle décrivait bien la situation pour les vaccinés. Ils ont ajouté que les précisions confirmaient généralement leur interprétation. Toutefois, plusieurs ont mentionné que la phrase n’évoquait pas nécessairement un changement des mesures de santé publique et des restrictions, et ont difficilement fait le lien avec ce que les gens étaient autorisés à faire dans chaque situation.

La phrase a suscité des questions de la part des participants, notamment :

* Est-ce possible qu’une troisième dose soit requise?
* Si les gens se font vacciner et que les mesures de santé publique sont maintenues, qu’est-ce qui a vraiment changé entre l’été et l’automne en ce qui concerne ce que les Canadiens peuvent faire?

Quelques participants ne croyaient pas que l’objectif de 75 pour cent de la population entièrement vaccinée serait atteint à l’automne 2021. Lorsque nous leur avons demandé quelles étaient les activités qui seraient permises aux Canadiens à l’été, compte tenu des taux de vaccination prévus, les participants croyaient que le port du masque demeurerait obligatoire, mais que les petits rassemblements à l’extérieur avec parents et amis seraient permis.

Par contre, les participants s’attendaient à ce que les activités et les événements sociaux habituels soient de nouveau permis à l’automne, et qu’il serait permis de se rassembler à l’intérieur, de fréquenter les commerces et les restaurants, et de voyager.

### Carte postale sur la vaccination de l’Agence de santé publique du Canada (résidents de Saskatoon et Regina fatigués de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque, résidents des Cantons-de-l’Est qui sont réticents à la vaccination, leaders d’opinion de l’est de l’Ontario, résidents du sud de l’Ontario)

Au milieu du mois, nous avons présenté à trois groupes une carte postale sur le sujet et recueilli leurs commentaires.

Les participants ont été nombreux à réagir favorablement au style et au contenu de la carte, notamment aux couleurs, aux graphiques et à la présentation. Certains ont trouvé que le système de code aux couleurs des feux de circulation était un outil créatif et pratique. Les participants ont aimé que la carte présente un plan et donne aux Canadiens une vision optimiste de l’avenir. La plupart étaient d’avis que le message invitant la population à se faire vacciner et le deuxième qui nous demande de le faire pour protéger nos voisins et nos communautés étaient bien communiqués.

Certains ont été un peu plus critiques et croyaient que la reprise des activités et le relâchement des mesures devraient être plus clairement associés aux cas de COVID-19 plutôt qu’aux taux de vaccination. Ils ont trouvé que la carte postale était vague en ce qui concerne les types d’activités qui étaient permis ou non (comme se rassembler à l’église, assister à des matchs de baseball, et ainsi de suite) et avaient l’impression qu’elle ne faisait que décrire la situation actuelle, sans donner de nouveaux détails.

Lorsque nous leur avons demandé si la carte les encouragerait à prendre un rendez-vous pour se faire vacciner, la plupart des participants ont répondu par l’affirmative et ont fait remarquer qu’à tout le moins, elle leur servirait de rappel. Même si quelques-uns étaient d’avis que les personnes qui souhaitent se faire vacciner le feraient de toute façon, sans qu’il soit nécessaire de leur rappeler, d’autres croyaient que celles qui hésitent encore pourraient être influencées par l’information présentée sur la carte.

### Fatigue associée à la COVID-19 (résidents de la GRM fatigués de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque, résidents de Saskatoon et Regina fatigués de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque)

En mai, nous avons réuni deux groupes composés de participants qui se disaient fatigués des mesures permanentes de santé publique et des restrictions imposées, et qui ont avoué avoir participé à des activités qui les avaient exposés à un risque plus élevé de contracter la COVID-19. Nous leur avons demandé de décrire leur expérience durant la pandémie et de nous dire ce qu’ils avaient trouvé le plus difficile à respecter les consignes de santé publique ci-dessous.

Les participants ont exprimé leur frustration envers ce qui suit :

* l’incohérence perçue dans l’application des mesures de santé publique;
* l’isolement;
* la perte de liberté; et
* les files d’attente dans les commerces de détail.

Dans ces groupes, quelques participants ont mentionné avoir contracté la COVID-19 et s’être sentis plus à l’aise par la suite pour visiter les membres de leur famille puisqu’ils avaient l’impression d’avoir développé une immunité naturelle au virus.

## Vaccins contre la COVID-19 (tous les lieux)

Nous avons invité les participants à s’exprimer sur les vaccins contre la COVID-19 et la campagne de vaccination. Ils nous ont dit ce qu’ils avaient vu, lu ou entendu à ce sujet et ce qu’il pensait des efforts déployés par le gouvernement du Canada pour assurer un approvisionnement suffisant en vaccins et encourager la population à se faire vacciner.

De nombreux participants de tous les groupes ont dit qu’ils suivaient attentivement les progrès de la vaccination contre la COVID-19. Ils ont mentionné la cadence accélérée de la campagne, notant que les taux de vaccination augmentaient dans leurs provinces respectives et que des cohortes plus jeunes avaient maintenant accès à la première dose.

La décision de suspendre l’utilisation du vaccin d’AstraZeneca à cause des risques de caillot sanguin qu’il comporte était une autre nouvelle largement connue et qui a fait l’objet de discussions. Alors que d’après certains, le problème se produisait plus souvent qu’on ne l’avait cru au départ, d’autres ont souligné que les scientifiques et les experts continuaient d’affirmer que ce type d’événement indésirable est très rare.

Les autres commentaires des participants ont porté sur des questions telles que la vaccination mixte, les taux d’immunité variables conférés par les différentes marques, le risque de caillots sanguins, la préférence croissante pour les produits de Pfizer et de Moderna, les inquiétudes relatives au décalage entre les doses et la réception prochaine d’une livraison importante de Pfizer.

Plusieurs personnes ont aussi signalé qu’elles suivaient moins régulièrement les nouvelles et les informations sur la COVID-19, y compris sur les vaccins.

### Évaluation de l’acquisition et du déploiement des vaccins par le Canada (Canadiens racisés de la RGT qui sont réticents à la vaccination, résidents du nord de l’Alberta, résidents de la GRM fatigués de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque, leaders d’opinion âgés de 65 ans ou plus du Canada atlantique, parents du nord de l’Ontario qui ont des enfants à la garderie, aînés du Manitoba ayant reçu une première dose du vaccin contre la COVID-19)

Nous avons demandé aux participants d’évaluer la gestion par le gouvernement du Canada de l’achat et de la distribution des vaccins contre la COVID-19 aux provinces et aux territoires. Dans l’ensemble des groupes, les opinions de la stratégie actuelle étaient neutres ou négatives. Certains participants jugeaient que le gouvernement fédéral faisait de son mieux dans les circonstances et que les ratés étaient imputables aux infrastructures du pays et à l’absence de capacité de production de vaccins. Selon d’autres, les fabricants de vaccins et non le gouvernement du Canada étaient responsables des interruptions et des retards dans la distribution des doses.

Les critiques à l’égard de la réponse du gouvernement fédéral concernaient surtout la faiblesse de la distribution et des taux de vaccination par rapport aux États-Unis, l’allongement de l’intervalle entre la première et la deuxième dose, la dépendance du Canada face aux fournisseurs étrangers et l’absence de production nationale, ainsi que les communications fédérales relatives aux vaccins. Les messages au sujet du produit d’AstraZeneca, en particulier, ont été jugés confus par plusieurs.

Les participants ont ensuite discuté de la performance du Canada pour ce qui est de vacciner sa population, en précisant quels pays devraient servir de points de comparaison.

La plupart considéraient les États-Unis comme l’un des pays comparables clés, en raison de sa proximité géographique, lorsqu’il s’agit d’examiner les taux de vaccination relatifs. D’autres recommandaient plutôt de choisir des pays européens proches du Canada par la taille de leur population. Les pays du G7 ou du G20 ont également été proposés, au motif qu’ils possèdent des moyens financiers de même envergure. Enfin, certains participants ont fait remarquer que toute comparaison entre le Canada et des pays capables de fabriquer des vaccins chez eux était foncièrement inéquitable.

Nous avons présenté aux différents groupes des données actualisées sur la performance du Canada. Le pourcentage de Canadiens ayant reçu au moins une dose du vaccin contre la COVID-19 a varié de 34 à 44 pour cent selon la date à laquelle le groupe de discussion s’est réuni. Toujours pour cet indicateur, le Canada occupait le troisième rang au sein du G20 au cours de la même période et s’est classé treizième à l’échelle mondiale au début et à la fin du mois de mai.

Invités à réagir à ces chiffres, beaucoup de participants se sont dits agréablement surpris de constater que le Canada se débrouillait mieux que prévu. Il leur semblait d’ailleurs qu’il serait utile de souligner cette bonne performance afin de battre en brèche le discours voulant que la campagne de vaccination soit mal gérée. De l’avis de certains, le fort taux de participation à la campagne était susceptible d’encourager d’autres Canadiens à prendre rendez-vous.

D’autres ont exprimé des doutes au sujet des données en général, affirmant qu’on pouvait les manipuler ou les déformer pour présenter un message plus positif. Ces chiffres encourageants tranchaient avec leur impression sur le terrain que le déploiement des vaccins avait été lent à démarrer. Ils ont également fait remarquer que l’indicateur le plus pertinent était le pourcentage de Canadiens pleinement vaccinés, et non le pourcentage de ceux qui ont reçu une première dose.

### Expérience de la vaccination et comportements des personnes vaccinées (aînés du Manitoba ayant reçu une première dose du vaccin contre la COVID-19, résidents de la région de Québec ayant reçu une première dose du vaccin contre la COVID-19)

Les participants de deux groupes, l’un tenu au Manitoba et l’autre dans la région de Québec, avaient été recrutés précisément parce qu’ils avaient reçu leur première dose du vaccin contre la COVID-19. Nous les avons invités à faire part de leur expérience de vaccination et de leurs réflexions sur le déroulement du processus.

Les participants ont eu des commentaires élogieux sur le déploiement des vaccins jusqu’à présent et considéraient que le processus avançait vite et bien. L’expérience de la prise de rendez-vous et de la vaccination en tant que telle a également été décrite en termes positifs. Le système leur avait semblé bien organisé et ils étaient généralement impressionnés par le processus.

Maintenant qu’ils avaient reçu le vaccin, les participants ont dit qu’ils se sentaient mieux protégés, surtout contre les variants, et dans l’ensemble plutôt soulagés. La plupart ne relâchaient pas pour autant leur vigilance, mais continuaient de respecter les mesures de santé publique en vigueur dans leur province.

En ce qui concerne leurs prévisions une fois qu’ils auraient reçu la deuxième dose du vaccin, les participants pensaient qu’une partie des restrictions seraient probablement maintenues. Ils s’attendaient entre autres à ce que le port du masque reste obligatoire. Lorsque nous leur avons demandé à quel moment les rassemblements à l’intérieur entre personnes vaccinées seraient autorisés, certains pensaient qu’il faudrait attendre qu’au moins 75 pour cent de la population soit pleinement immunisée.

Les participants du groupe du Manitoba ont été appelés à se prononcer sur la récente recommandation du Comité consultatif national de l’immunisation (CCNI) consistant à repousser l’administration des deuxièmes doses jusqu’à quatre mois après la première, et sur la décision de certaines provinces d’y donner suite. Certains appuyaient la recommandation du CCNI, jugeant plus important d’administrer la première dose au plus grand nombre de Canadiens possible. D’autres remettaient cette idée en question, inquiets qu’une dose unique ne soit pas efficace pour combattre le virus mois après mois.

### Réticence à la vaccination (Canadiens racisés de la RGT qui sont réticents à la vaccination, résidents des Cantons-de-l’Est qui sont réticents à la vaccination)

Deux groupes, l’un tenu dans la Région du Grand Toronto et l’autre dans les Cantons-de-l’Est du Québec, se composaient de participants qui avaient exprimé une certaine réticence à la vaccination.

Plusieurs raisons expliquaient leurs réserves à l’égard du vaccin, notamment le désir d’attendre que plus de données soient disponibles, un manque de confiance envers l’industrie pharmaceutique, une réticence à se faire vacciner tant que l’intervalle entre les deux doses n’aurait pas été écourté, la peur de contracter la COVID-19 après avoir reçu le vaccin, et la conviction que la décision de se faire vacciner ou pas devrait être personnelle.

Certains participants ont réitéré qu’ils n’avaient rien contre les vaccins en général, mais s’opposaient à ceux de la COVID-19. Dans leur optique, ces produits n’avaient pas été soumis aux rigoureux essais habituellement exigés.

### Évaluation de publicités sur les vaccins contre la COVID-19 (Canadiens racisés de la RGT qui sont réticents à la vaccination, résidents du nord de l’Alberta, résidents de la GRM fatigués de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque)

Nous avons présenté aux participants une publicité sur la COVID-19 en cours d’élaboration par le gouvernement du Canada ainsi qu’une courte vidéo traitant des vaccins approuvés au pays. Les participants nous ont ensuite fait part de leurs commentaires et réactions.

Le message central de la publicité a généralement semblé clair : il s’agissait d’encourager chacun à faire sa part et à se faire vacciner pour que la vie reprenne son cours normal. Les partisans du vaccin contre la COVID-19 ont eu tendance à trouver cette annonce réconfortante et émouvante, tandis que les personnes plus réticentes ont fait valoir que le ton positif de la publicité n’apaisait pas leurs doutes quant à la sécurité du vaccin.

Les groupes ont également regardé une seconde vidéo, comportant cette fois des informations détaillées sur les vaccins approuvés par Santé Canada, leur processus de fabrication et leurs essais. Les participants ont trouvé la vidéo efficace, motivante et instructive. Elle a même recueilli des commentaires favorables auprès de ceux qui avaient fait part de leur réticence à la vaccination, pour son caractère éducatif et informatif. Un petit nombre de participants auraient souhaité qu’elle aborde davantage les effets secondaires possibles des vaccins. D’autres ont noté qu’il serait utile d’entendre les témoignages de personnes déjà vaccinées, pour connaître leur expérience.

### Perspectives sur l’après-vaccination

Les participants ont discuté de l’impact de la vaccination et de la nécessité ou non de maintenir les mesures de santé publique une fois que tous les Canadiens qui le souhaitent auront été vaccinés.

De l’avis de la plupart, une partie au moins de ces mesures resteraient en place en dépit des avancées de la vaccination. Les mesures jugées susceptibles de se poursuivre comprenaient le plus souvent le lavage et la désinfection des mains, le port du masque, la distanciation physique dans la mesure du possible, les limites relatives aux rassemblements, et certaines restrictions de voyage.

Tout en reconnaissant que la vaccination à grande échelle produirait les conditions voulues pour retrouver un semblant de normalité, la plupart des participants croyaient que cette « nouvelle normalité » ne ressemblerait pas forcément à l’ancienne. D’autres ont fait remarquer qu’il serait peu judicieux de lever toutes les restrictions sanitaires en vigueur, sachant que 20 à 30 pour cent de la population hésitait à se faire vacciner. Plusieurs participants ont noté qu’une forte pression émanait de certains segments de la population en faveur du retour à la normale et de la reprise des activités sociales et familiales dans des lieux publics.

Invités à dire si de futures restrictions (un reconfinement, par exemple) étaient envisageables advenant que la situation se dégrade, plusieurs participants croyaient que les vaccins et les doses de rappel viendraient à bout des effets les plus délétères du virus, mais que les gouvernements fédéral et provinciaux devraient tout de même se préparer à cette éventualité.

## Frontières et restrictions de voyage liées à la COVID-19 (tous les lieux)

Les participants étaient généralement au courant des restrictions de voyage en vigueur au Canada, notamment la preuve d’un test négatif à la COVID-19 exigée pour entrer au pays, les trois jours de quarantaine à l’hôtel, la période d’isolement de 14 jours, les amendes imposées aux contrevenants, et la recommandation d’éviter les déplacements non essentiels. Ils avaient également entendu parler de l’interruption des vols en provenance de l’Inde et du Pakistan.

Les restrictions de voyage suscitaient dans l’ensemble une forte adhésion. Tout en trouvant certains de leurs aspects complexes (par exemple, les différentes règles appliquées aux déplacements par voie terrestre et par voie aérienne), la plupart des participants estimaient que les restrictions devraient être plus strictement appliquées, quitte à irriter les défenseurs de la liberté de mouvement. Ils s’inquiétaient que certains voyageurs contournent aisément les restrictions.

À la question de savoir à quel moment le gouvernement du Canada devrait envisager d’alléger les restrictions, les participants ont hésité à avancer une date. La plupart se sont entendus pour dire que trois grands facteurs devraient plutôt guider cette décision : un taux de vaccination élevé (dans l’idéal, proche du seuil d’immunité collective), un faible nombre de cas et un faible nombre d’hospitalisations (pour éviter d’engorger les hôpitaux). En fait, beaucoup ont plaidé en faveur du maintien des restrictions jusqu’à ce que de plus nombreuses personnes soient vaccinées, non seulement au Canada mais à travers le monde. La possibilité d’éliminer les trois jours de quarantaine à l’hôtel a toutefois recueilli l’appui de certains, qui jugeaient cette exigence aussi coûteuse qu’inefficace.

En ce qui concerne la réouverture des frontières, les participants préconisaient de procéder au cas par cas et prudemment, en accordant des exemptions à certains pays dont le taux de vaccination est élevé ou le nombre de cas, faible. Beaucoup ont fait remarquer que la preuve de vaccination plutôt que le pays d’origine était le critère le plus important et qu’il vaudrait mieux s’abstenir d’admettre au Canada des voyageurs qui ne sont pas complètement vaccinés, y compris venant des États-Unis. Ils ont fait allusion aux manières très différentes d’aborder la santé publique au Canada et aux États-Unis, et à leurs conséquences sur les taux de vaccination, le nombre d’hospitalisations, la fréquence des tests et le bilan des cas dans les deux pays.

La question de savoir si les équipes sportives pourraient obtenir des exemptions à la frontière a provoqué un débat animé. Dans l’ensemble, toutefois, la plupart des participants considéraient que l’exemption envisagée était conforme à celle accordée pour les voyages d’affaires essentiels et n’y voyaient pas de problème du moment que les mesures de sécurité et de contrôle appropriées étaient en place.

## Passeports vaccinaux (résidents de la GRM fatigués de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque, leaders d’opinion âgés de 65 ans ou plus du Canada atlantique, parents du nord de l’Ontario qui ont des enfants à la garderie, aînés du Manitoba ayant reçu une première dose du vaccin contre la COVID-19, résidents de Saskatoon et de Regina fatigués de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque, résidents des Cantons-de-l’Est qui sont réticents à la vaccination, leaders d’opinion de l’est de l’Ontario)

La plupart des participants étaient à la fois au courant et dans l’expectative de la mise en place de « passeports » vaccinaux contre la COVID-19 par le gouvernement du Canada. Certains avaient entendu dire qu’un prototype était déjà en cours d’élaboration au Québec.

Les passeports vaccinaux pour les voyages aériens étaient également plébiscités, davantage dans le contexte des vols internationaux que des vols intérieurs. Certains participants avaient l’impression que ces passeports étaient inévitables et, qu’au fond, ils ne différaient guère des documents déjà exigés pour se rendre dans certains pays. Certains se demandaient pourquoi un tel système n’avait pas été instauré au début de la pandémie puisque selon eux, les déplacements internationaux étaient l’un des principaux vecteurs de transmission du virus, en particulier des variants.

Les participants avaient la ferme conviction que le gouvernement du Canada devrait mener d’actives négociations avec d’autres pays en vue de définir la norme à suivre pour les passeports vaccinaux et préciser les vaccins, les combinaisons de vaccins et l’intervalle entre la première et la deuxième dose qui seraient acceptables. Même ceux qui n’aimaient pas l’idée du passeport vaccinal convenaient que dans l’éventualité où cette mesure s’imposerait, il faudrait s’entendre sur des normes internationales. Quelques-uns ont fait remarquer que ce type de système devrait être temporaire et qu’il faudrait laisser tomber l’exigence du passeport vaccinal une fois la pandémie enrayée.

Les avis concernant l’utilisation de passeports vaccinaux pour les voyages aériens intérieurs étaient partagés, mais tendaient à être plus favorables s’il s’agissait d’une mesure temporaire. Plusieurs participants croyaient que ces passeports pourraient aider à maîtriser la situation sanitaire dans l’immédiat, jusqu’à ce que le Canada atteigne l’immunité collective.

Dans les deux cas, la principale préoccupation soulevée avait trait au risque d’atteintes aux libertés civiles des Canadiens, au premier chef le droit de voyager qu’on soit vacciné ou non. D’autres y voyaient la première étape vers l’adoption d’une politique de vaccination obligatoire et craignaient qu’il en résulte des effets préjudiciables chez les groupes marginalisés, notamment les personnes qui ne peuvent pas se faire vacciner pour des raisons médicales. Certains s’inquiétaient également que ces passeports servent à limiter les possibilités d’emploi des non-vaccinés et minent leur capacité de subvenir aux besoins de leur famille. Quelques-uns considéraient le passeport vaccinal comme un incitatif à la vaccination et, à nouveau, trouvaient que cela bafouait le droit à la liberté de choix. Plusieurs ont avancé que l’obligation d’avoir sur soi une preuve de vaccination ferait peut-être partie intégrante de la vie des Canadiens à l’avenir.

Tandis qu’ils réfléchissaient à l’adoption d’un passeport vaccinal pour les vols intérieurs, les participants ont soulevé divers problèmes d’ordre pratique. Ils se demandaient en particulier s’il serait possible de l’instaurer de manière efficace. La discussion les a également amenés à s’interroger sur l’impact qu’il aurait sur les familles dont les enfants ne sont pas admissibles à la vaccination, et à conclure que le passeport limiterait les voyages ou les rendrait plus compliqués et plus coûteux.

La question de savoir s’il faudrait exiger une preuve de vaccination pour permettre l’accès à des rassemblements importants, tels que des concerts ou des événements sportifs, n’a pas fait l’unanimité, mais dans l’ensemble les participants étaient moins favorables à ce scénario qu’aux deux autres. Certains croyaient que rendre obligatoire cette preuve de vaccination aurait un effet positif net sur la santé publique et le bien-être des citoyens, alors que d’autres n’étaient pas convaincus de l’efficacité d’une telle politique ou n’en voyaient pas l’urgence. Comme ils l’avaient déjà signalé pour les passeports vaccinaux destinés aux voyages intérieurs, plusieurs participants ont évoqué les difficultés d’application de ces programmes et leur impression qu’ils risquaient d’entraîner des restrictions encore plus importantes dans l’avenir.

Nous avons également demandé aux participants s’ils croyaient que les passeports vaccinaux poseraient un risque pour la vie privée, sachant qu’un système de preuve de vaccination ferait circuler des dossiers de vaccination entre plusieurs administrations. La plupart ne s’en inquiétaient pas, bon nombre supposant que le partage d’informations était déjà passablement répandu au sein des différents ordres de gouvernement et entre eux. Toutefois, la possibilité que des renseignements supplémentaires sur leurs antécédents médicaux et leur état de santé soient saisis et peut-être divulgués en préoccupait certains. Il a également été avancé que certains groupes risquaient d’être pénalisés de façon plus importante ou de façon systémique, et que les informations fournies pourraient servir à surveiller les déplacements des Canadiens.

Partie II : Autres enjeux

## Initiatives proposées dans le budget de 2021 (Canadiens racisés de la RGT qui sont réticents à la vaccination, leaders d’opinion âgés de 65 ans ou plus du Canada atlantique, parents du nord de l’Ontario qui ont des enfants à la garderie, aînés du Manitoba ayant reçu une première dose du vaccin contre la COVID-19, résidents de Saskatoon et de Regina fatigués de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque, résidents des Cantons-de-l’Est qui sont réticents à la vaccination, leaders d’opinion de l’est de l’Ontario, parents des basses-terres continentales qui ont des enfants à la garderie, résidents du sud de l’Ontario, résidents de la région de Québec ayant reçu une première dose du vaccin contre la COVID-19)

Les participants ont fait part de leurs réflexions au sujet du récent budget fédéral, bien que peu nombreux à avoir entendu parler du budget de 2021 ou à en connaître les détails. Ceux qui en connaissaient ont cité spontanément les dépenses en matière de garde d’enfants, le soutien prévu pour les aînés et les initiatives destinées à faciliter l’accès aux logements abordables. Même si les participants en savaient peu sur le budget de 2021, leurs impressions sur celui-ci étaient tantôt neutres, tantôt positives. Ils ont été nombreux à saluer l’aide financière accrue offerte aux Canadiens et l’augmentation des dépenses dans des secteurs qu’ils jugeaient prioritaires, comme l’accès à des services de garde d’enfants abordables.

### Racisme systémique (Canadiens racisés de la RGT qui sont réticents à la vaccination)

La plupart des participants n’avaient pas entendu parler des initiatives visant à lutter contre le racisme systémique et à aider les communautés racisées. Certains ont mentionné que le gouvernement fédéral voulait créer des emplois pour les personnes racisées, en particulier dans le secteur des métiers.

Pour susciter la discussion, nous avons montré aux participants une liste de cinq initiatives contenues dans le budget de 2021, y compris du financement pour lutter contre le racisme à l’échelle communautaire, protéger les communautés qui risquent d’être victimes de crimes haineux, améliorer les résultats sur les plans sociaux et économiques dans les communautés noires et mettre en œuvre, sous la supervision de Statistique Canada, un plan servant à combler les lacunes en matière de données et de connaissances.

Les opinions relatives à ces initiatives étaient très partagées. Beaucoup les considéraient comme nécessaires, vu le climat actuel. Les participants jugeaient essentiel de favoriser une participation accrue des communautés dignes d’équité à un éventail plus large d’activités, notamment à des possibilités politiques, éducatives, institutionnelles et d’emplois.

Certains participants ont émis des doutes sur la transparence de ces initiatives et la responsabilité à cet égard. D’autres recommandaient d’affecter le financement directement aux programmes communautaires, afin d’avoir un impact tangible. Un petit nombre de participants ont formulé des bémols sur les objectifs de ces initiatives, qui visaient selon eux à récolter l’appui du public plutôt qu’à fournir une aide concrète.

Enfin, d’autres reconnaissaient que ces initiatives constituaient un pas dans la bonne direction, mais se demandaient si le gouvernement du Canada aurait les moyens de les financer en pleine pandémie de COVID-19.

### Aînés (leaders d’opinion âgés de 65 ans ou plus du Canada atlantique, aînés du Manitoba ayant reçu une première dose du vaccin contre la COVID-19)

Nous avons demandé à deux groupes composés de personnes âgées, résidant respectivement au Canada atlantique et au Manitoba, s’ils se souvenaient d’avoir entendu ou lu quelque chose à propos de mesures visant à aider les aînés dans le budget de 2021. La plupart ont répondu non.

Par la suite, avant de recueillir leurs impressions et leurs réactions, nous leur avons montré une liste d’initiatives touchant les aînés, dont les suivantes : l’augmentation des paiements réguliers de la Sécurité de la vieillesse, le versement d’un paiement unique de 500 $, un financement de 3 milliards de dollars pour améliorer les normes relatives aux soins de longue durée et un financement de 90 millions de dollars pour lancer l’initiative *Vieillir dans la dignité à la maison*.

Dans l’ensemble, les participants appuyaient toutes les initiatives. Le financement destiné à améliorer la qualité des soins dans les établissements de soins de longue durée (SLD) et l’initiative *Vieillir dans la dignité à la maison* ont eu particulièrement la cote chez les participants. Plusieurs ont mentionné que les établissements de SLD doivent arrêter de chercher à être rentables et se concentrer plutôt à assurer des soins de haute qualité. D’autres estimaient que les aînés devraient pouvoir continuer à habiter chez eux le plus longtemps possible et le programme *Vieillir dans la dignité à la maison* les aiderait à cet égard. Certains ont ajouté que l’ampleur et la portée du programme seraient probablement considérables et qu’un financement supplémentaire serait peut-être nécessaire.

De façon générale, la plupart des participants ont réagi favorablement à l’augmentation des paiements de la Sécurité de la vieillesse. Les opinions étaient partagées au départ toutefois quant à savoir si seuls les aînés de 75 ans ou plus devaient être admissibles à une aide supplémentaire ou s’il ne fallait pas plutôt en faire bénéficier tous les Canadiens de plus de 65 ans.

Invités à dire s’il était logique d’accorder une aide supplémentaire aux personnes âgées de plus de 75 ans, les participants étaient généralement d’accord avec l’idée. Parmi les raisons justifiant ce soutien additionnel, ils ont cité des dépenses accrues en matière de mobilité, de transport et de soins médicaux.

### Garde d’enfants (parents du nord de l’Ontario qui ont des enfants à la garderie, parents des basses-terres continentales qui ont des enfants à la garderie)

Deux groupes de parents ayant des enfants à la garderie ont pris part à des discussions portant sur les initiatives du budget de 2021 qui visaient à réduire les frais de garde d’enfants, en plus d’accroître le nombre de places en garderie. Les participants ont donné leur point de vue sur ces initiatives et précisé s’ils pensaient que le gouvernement du Canada devrait investir dans les services de garde d’enfants.

La plupart ont parlé en termes élogieux des mesures proposées, notamment des frais de garde de 10 $ par jour, compte tenu de l’impact qu’ils auraient. Les participants des deux groupes croyaient fermement qu’il fallait que le gouvernement du Canada investisse dans les services de garde d’enfants. Beaucoup d’entre eux trouvaient que les services de garde coûtaient très cher en ce moment et qu’il était de plus en plus difficile d’avoir accès à des places en garderie.

Nous avons montré aux participants un éventail d’initiatives contenues dans le budget de 2021 et ces derniers les ont en général bien accueillies. Ils ont été nombreux à saluer les initiatives visant à réduire les frais de garde d’enfants, à commencer par la mise en place d’un tarif de 10 $ par jour. De l’avis général, des mesures de la sorte auraient un impact direct dans la vie des parents canadiens. En ce qui concerne les avantages de ces mesures, les participants estimaient qu’elles aideraient immédiatement les mères à réintégrer le marché du travail. Même ceux qui ne pourraient bénéficier de ces initiatives parce que leurs enfants seraient trop vieux étaient favorables à leur mise en œuvre.

Certains ont formulé des préoccupations au sujet de la viabilité d’un système national de garde d’enfants sur le plan budgétaire. Selon eux, au lieu d’appliquer ces initiatives à grande échelle, il serait préférable d’examiner les ressources à la disposition des familles pour déterminer leur admissibilité. Il était également possible à leur avis d’étendre l’application des prestations et des crédits d’impôt en place.

L’idée d’augmenter le salaire médian des éducateurs et éducatrices a été très bien accueillie. Aux dires des participants, l’accès aux meilleurs services de garde d’enfants qui soient passait par le recrutement de personnes talentueuses et pour ce faire, il fallait rehausser les salaires. Cependant, certains craignaient que cette initiative se traduise par un plus grand nombre de jeunes apprenants par classe et que cela nuise à la qualité de l’éducation générale.

Lorsque nous leur avons demandé s’ils croyaient que les échéanciers fixés pour ces initiatives étaient réalisables, les participants ont émis des doutes. Certains jugeaient qu’une mise en œuvre complète d’ici 2025 à 2026 était raisonnable, tandis que d’autres craignaient qu’un déploiement rapide n’ait des effets négatifs non voulus, notamment sur la qualité des soins et de l’éducation offerts aux enfants.

Les participants convenaient qu’un investissement dans les services de garde d’enfants par le gouvernement du Canada constituait une priorité de premier plan qui aiderait les mères à retourner sur le marché du travail et aurait des répercussions positives à long terme sur l’économie. Il était essentiel selon eux d’investir dans l’éducation de la petite enfance pour former des membres productifs de la société. Pour d’autres, des investissements accrus dans les services de garde d’enfants étaient importants pour contrebalancer la hausse des frais de garde d’enfants et du coût de la vie en général. Lorsque nous avons évoqué l’idée qu’en raison du déficit national, certains s’opposeraient à une augmentation du financement des services de garde d’enfants, les participants estimaient que les avantages à long terme d’un tel investissement étaient supérieurs aux coûts financiers.

### Logement (parents des basses-terres continentales qui ont des enfants à la garderie, résidents du sud de l’Ontario, résidents de la région de Québec ayant reçu une première dose du vaccin contre la COVID-19)

Dans les trois groupes qui se sont penchés sur la question du logement, tous les participants s’entendaient pour dire que les prix des logements avaient augmenté au cours de la dernière année. Ils attribuaient cette hausse principalement au nombre limité de logements disponibles, à la demande accrue et aux pressions inflationnistes exercées sur le coût des matériaux de construction. Ils avaient l’impression que tous les paliers de gouvernement pouvaient contrôler dans une certaine mesure les prix des logements, à commencer par les municipalités et les provinces, compte tenu de leur rôle en aménagement et urbanisme dans les régions et à l’échelle interrégionale. Les participants reconnaissaient par ailleurs que le rôle du gouvernement fédéral dans l’établissement d’un seuil et de règles concernant l’admissibilité à un prêt hypothécaire influait aussi sur la demande de logements, et au bout du compte, sur leurs prix.

Les participants connaissaient certaines des mesures que le gouvernement avait prises pour venir en aide aux personnes qui souhaitaient acheter une maison, y compris le Régime d’accession à la propriété (RAP) et les rabais et crédits d’impôt applicables à l’achat d’une première habitation. Dans l’ensemble, ils ont réagi positivement aux mesures contenues dans le budget de 2021; certains estimaient cependant qu’elles ne remédiaient qu’en partie au problème d’abordabilité des logements au Canada. Concernant la proposition d’appliquer une taxe de 1 % sur la valeur des biens immobiliers résidentiels considérés comme vacants ou sous-utilisés appartenant à des propriétaires étrangers non résidents, des participants jugeaient ce taux trop bas pour décourager les acheteurs étrangers d’entrer sur le marché de l’habitation canadien ou d’y exercer des activités. Invités à se prononcer sur le récent resserrement des règles relatives au test de résistance des prêts hypothécaires pour les acheteurs de maison, les participants appuyaient en général cette mesure. Bien que certains trouvaient qu’une telle mesure ajouterait aux défis auxquels font face les jeunes qui veulent accéder au marché de l’habitation, le plus souvent, les participants pensaient qu’elle protégerait les consommateurs et les empêcherait d’atteindre un lourd niveau d’endettement qui serait difficile à gérer.

## Ligne 5 d’Enbridge (résidents de Saskatoon et de Regina fatigués de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque, résidents des Cantons-de-l’Est qui sont réticents à la vaccination, leaders d’opinion de l’est de l’Ontario)

Les participants ont discuté d’enjeux liés à la ligne 5 et parmi les trois groupes, c’est celui composé de résidents de Saskatoon et de Regina qui en savait le plus à ce sujet. Après une mise en contexte de ces enjeux, les participants se sont dits préoccupés par les risques pour l’environnement et les problèmes de sécurité, mais les réponses à la question visant à savoir si la ligne devait être fermée ou maintenue ouverte variaient selon le lieu du groupe. Les participants de Saskatoon et de Regina abordaient la question surtout dans une optique économique, insistant sur l’importance d’acheminer par oléoduc le pétrole de l’Ouest canadien aux autres régions du pays. En revanche, les opinions des participants des deux autres groupes étaient plus partagées, car la plupart d’entre eux examinaient la question d’un point de vue environnemental. Par conséquent, les opinions sur la fermeture de la ligne étaient plus arrêtées dans ces groupes à la lumière de ces risques, mais également de l’âge du pipeline. Certains ont souligné que l’impact d’une fuite sur l’environnement se ferait sentir bien au-delà du Michigan.

Dans la foulée de ce qui précède, l’idée que la ligne 5 d’Enbridge devrait être hautement prioritaire dans les relations canado-américaines faisait davantage consensus chez les participants de Saskatoon et de Regina. De l’avis de ces derniers, le Canada devrait avoir le droit d’utiliser ses propres exportations et importations de pétrole et de gaz, sans compter qu’en général, la dépendance du Canada à l’égard des oléoducs sur le territoire des États-Unis demeurerait un enjeu dans l’avenir. Les opinions dans les deux autres groupes étaient variées. Pour certains, cet enjeu figurait au bas dans l’échelle des priorités et il fallait simplement fermer la ligne; pour d’autres, il était moyennement à hautement prioritaire et risquait de servir de précédent.

## Enjeux locaux (résidents du nord de l’Alberta)

Le groupe composé de résidents du nord de l’Alberta a débattu d’enjeux propres à la région, notamment du secteur pétrolier et gazier et de l’agriculture.

Invités à définir les principaux enjeux dans leur région, les participants ont cité abondamment la vigueur soutenue du secteur pétrolier et gazier et son importance pour l’économie de la province. Les participants s’inquiétaient du recul de l’emploi dans le secteur et de la difficulté à faire approuver des pipelines et à les construire.

La plupart des participants ne connaissaient aucune initiative du gouvernement du Canada visant à soutenir le secteur pétrolier et gazier, mais de rares participants ont pu en nommer quelques-unes. Certains ont parlé de l’aide financière accordée au gazoduc raccordé à l’usine de Brazeau River de Tidewater. D’autres ont mentionné le système de crédits compensatoires pour les gaz à effets de serre, le voyant comme un effort positif de la part du gouvernement fédéral pour aider les industries et les secteurs touchés par le système fédéral de tarification du carbone.

Quelques participants avaient entendu parler de mesures adoptées par le gouvernement fédéral pour appuyer le secteur agricole. Ils ont évoqué la possibilité qu’une grande partie de l’aide fournie par le gouvernement du Canada dans la dernière année soit passée inaperçue, car la pandémie monopolisait l’attention.

En ce qui concerne les puits abandonnés (c’est-à-dire les puits pétroliers ou gaziers que des entreprises de l’industrie des combustibles fossiles ont abandonnés), le niveau de connaissance de ce problème variait grandement d’un participant à l’autre. Certains participants avaient entendu dire que le nettoyage de ces puits incombait maintenant au gouvernement provincial et aux propriétaires fonciers locaux, tandis que d’autres ont mentionné que le gouvernement était intervenu pour soutenir le processus de nettoyage.

Par la suite, les participants ont discuté d’une initiative du gouvernement du Canada prévoyant un investissement de 1,7 milliard de dollars pour nettoyer les puits abandonnés en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan. Les opinions étaient partagées. Quelques-uns voyaient l’initiative comme une évolution positive en ce sens qu’elle créait des emplois dans la province et contribuait à assainir l’environnement. Selon d’autres, elle n’aurait jamais été nécessaire si le secteur avait continué de prospérer et ils considéraient que les emplois créés par ce programme étaient nettement insuffisants pour compenser les pertes d’emplois des dernières années.

## Travailleurs sans statut (Canadiens racisés de la RGT qui sont réticents à la vaccination, résidents du nord de l’Alberta, résidents de la GRM fatigués de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque)

Les participants se sont penchés sur la question des travailleurs sans statut (c’est-à-dire les personnes qui résident et travaillent au Canada sans disposer des documents voulus).

Ils étaient nombreux à penser que ces personnes étaient pour la plupart entrées légalement au pays et y étaient restées une fois leur permis de travail ou d’études expiré. Plusieurs pensaient que la catégorie des travailleurs sans statut englobait aussi les réfugiés qui tentaient d’obtenir un permis de travail en règle et les travailleurs étrangers qui occupent des emplois peu rémunérés au Canada. Invités à estimer combien de travailleurs sans statut se trouvaient actuellement au Canada, les participants ont donné des estimations fort variées, allant d’une plage aussi basse que 25 000 à 50 000 à une plage aussi élevée que 5 à 10 millions.

Les opinions étaient partagées à la question visant à savoir si ces personnes devaient bénéficier d’une voie vers la résidence permanente et la citoyenneté. Ceux qui y étaient favorables estimaient que ces personnes contribuaient déjà à l’économie canadienne et devaient avoir la possibilité de s’installer en permanence au pays. D’autres ont ajouté que plusieurs de ces travailleurs seraient également confrontés à des conditions difficiles ou dangereuses dans leur pays d’origine s’ils étaient contraints d’y retourner. Certains étaient d’accord pour offrir une voie vers la citoyenneté au cas par cas, plutôt qu’au moyen d’une disposition de portée générale.

Des participants doutaient généralement de l’existence d’un puissant argument économique en faveur de l’idée d’offrir une voie vers la résidence permanente et la citoyenneté aux travailleurs sans statut, puisque beaucoup d’entre eux ne paient pas d’impôt sur le revenu et qu’ils occupent des emplois dans des secteurs où l’on enregistre souvent des pénuries de main-d’œuvre. La question de l’équité a aussi été soulevée, quelques-uns jugeant qu’il ne fallait pas privilégier un groupe d’immigrants et de réfugiées à un autre seulement parce qu’ils font partie de la population active.

Aux yeux d’autres participants, l’intégration de ces travailleurs à l’économie serait bénéfique, car ils paieraient plus d’impôt et tous en profiteraient. Enfin, certains estimaient que la plupart de ces personnes vivent et travaillent ici comme le font une majorité de Canadiens et qu’il n’y a aucune raison de leur refuser une voie vers la citoyenneté.

**COMPLÉMENT D’INFORMATION**

The Strategic Counsel  
Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY  
Date d’octroi du contrat : le 18 décembre 2020  
Valeur du contrat : 1 618 838,00 $